

DEPARTEMENT  
DU DOUBS  

---

ARRONDISSEMENT  
DE PONTARLIER  

---

CANTON  
DE PONTARLIER  

---

VILLE DE PONTARLIER

## PROCÈS-VERBAL

du C.C.A.S.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 22 DÉCEMBRE 2025

17 heures 00

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux décembre, à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GENRE.

**PRÉSENTS** : Mesdames HERARD, BOBILLIER, COLIN,  
Messieurs BEDOURET, LECLERC, MICHAUD et VOIRIN.

**EXCUSÉS** : Mesdames JACQUET, DROZ-BARTHOLET, et BULIARD,  
Monsieur TOULET.

**ABSENTS** : Mesdames TINE, GABELLI,  
Messieurs VIVOT, BRUN-BARRONAT.

**PROCURATIONS** : Madame CUENOT à Madame BOBILLIER.

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 8 – votants : 9

Le Président certifie :

- que la convocation du Conseil d'Administration a été faite le 17 décembre 2025

Secrétaire de séance : Madame Aurore FOREST

---

---

### **Ordre du jour** :

- 1 – ACTION SOCIALE – Accompagnement personnes vulnérables – Convention de location d'une chambre d'urgence par le CCAS au foyer de l'Association Pontissalienne d'Aide aux Travailleurs
- 2 – ACTION SOCIALE – Personne âgées / personnes handicapées – Convention entre le CCAS et Mondial Assistance
- 3 – ACTION SOCIALE – Personnes âgées / personnes handicapées – Tarification du dispositif de téléalarmes
- 4 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Plan de formation 2024/2027 et ajustement du règlement formation
- 5 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Régime indemnitaire des agents de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, de la Ville de Pontarlier et du CCAS

- 6 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Allocation Parent Enfant Handicapé (APEH)
- 7 – FINANCES – Admission en non-valeur et créances éteintes
- 8 – FINANCES – Autorisation d’engager, liquider et mandater les dépenses d’investissement avant le vote du budget 2026
- 9 – FINANCES – Décision modificative n°1
- 10 – PETITE ENFANCE – Convention de gestion des Micro-crèches Intercommunales
- 11 – Décisions prises / Questions Réponses

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Président mets au vote le compte-rendu de la séance du 4 novembre 2025 qui est approuvé à la majorité, étant précisé l’abstention d’un administrateur présent.

### **1 – ACTION SOCIALE – Accompagnement personnes vulnérables – Convention de location d’une chambre d’urgence par le CCAS au foyer de l’Association Pontissalienne d’Aide aux Travailleurs**

Monsieur le Président propose de renouveler la convention de location de la chambre d’urgence par le CCAS auprès de l’APAT. Cette convention est revue afin de permettre un cadrage plus sécuritaire pour les agents du CCAS et permet un travail en duo avec l’APAT.

Les membres du Conseil d’Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l’unanimité, approuvent les termes de cette convention et autorisent Monsieur le Président à la signer.

### **2 – ACTION SOCIALE – Personne âgées / personnes handicapées – Convention entre le CCAS et Mondial Assistance**

Monsieur le Président expose la convention entre le CCAS et Mondial Assistance permettant la continuité du service de téléalarmes jusqu’au futur appel d’offre qui sera lancé en septembre 2026.

Les membres du Conseil d’Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l’unanimité, autorisent Monsieur le Président à signer l’avenant à la convention avec GTS Mondial Assistance avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de 9 mois, soit jusqu’au 30 septembre 2026.

### **3 - ACTION SOCIALE – Personnes âgées / personnes handicapées – Tarification du dispositif de téléalarmes**

Dans la continuité de la délibération précédente, Monsieur le Président annonce l’augmentation de la tarification du système de téléalarme pour l’année 2026.

Les membres du Conseil d’Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l’unanimité, autorisent Monsieur le Président à appliquer les tarifs ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### **4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Plan de formation 2024-2027 et ajustement du règlement formation**

Monsieur le Président présente ensuite le plan de formation triennal qui est actualisé chaque année en prenant compte de la législation ou les besoins des agents mais aussi pour donner suite aux retours des entretiens professionnels.

Les membres du Conseil d’Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l’unanimité, approuvent le plan de formation 2024 – 2027 ainsi que les ajustements du règlement formation.

### **5 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Régime indemnitaire des agents de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, de la Ville de Pontarlier et du CCAS**

Dans la continuité du plan de formation, Monsieur le Président rappelle l’actualisation du Régime Indemnitaire par rapport aux évolutions de textes réglementaires, mais aussi aux retours de la direction générale et des agents des collectivités permettant l’évolution de la grille des entretiens professionnels ainsi que la grille d’attribution du CIA.

Les principales modifications concernent la possibilité d'attribuer les points dans la grille de 10 en 10, le retrait de la prise en compte des arrêts maladies remplacé par l'implication de l'agent lorsqu'il est présent ainsi que la simplification de la prise en compte sur l'année.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, instaurent le Régime Indemnitaire et autorisent Monsieur le Président à inscrire au budget les crédits correspondants et signer tout acte en découlant.

#### **6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Allocation Parent Enfant Handicapé (APEH)**

Monsieur le Président expose la redéfinition de l'Allocation Parent Enfant Handicapé basée à la fois sur des conditions d'octroiement mais aussi sur des conditions de versement.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent la mise en place de l'APEH, prévoient les crédits au budget, et autorisent Monsieur le Président signer toutes les pièces relatives à son exécution.

#### **7 - FINANCES – Admission en non-valeur et créances éteintes**

Monsieur le Président rappelle que l'admission en non-valeur pour cette année correspond à l'annulation de créances par le trésorier pour un montant de 1 039,44 euros.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, acceptent l'admission en non-valeur de la somme globale de 1 039,44 €.

#### **8 - FINANCES – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026**

Monsieur le Président rappelle le vote du budget avancé au mois de février pour l'année 2026. Afin de ne pas grever le fonctionnement du CCAS, le Code Général des Collectivités Territoriales autorise le CCAS à engager à hauteur de 25% les investissements de l'année précédente soit 26 284 euros.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement comme présenté.

#### **9 - FINANCES – Décision modificative n°1**

Monsieur le Président explique la décision modificative correspondant au constat d'une diminution du coût des travaux du Petit Bastion pour un montant de 3 000 euros obligeant un transfert du montant sur une ligne différente du plan comptable.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adoptent la décision modificative n° 1 telle que présentée.

#### **10 - PETITE ENFANCE – Convention de gestion des Micro-crèches Intercommunales**

Monsieur le Président rappelle ensuite la reconduction de la convention qui permet le pilotage et la gestion des micro-crèches intercommunales confiées par la Communauté de Communes du Grand Pontarlier au CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration, cet exposé entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le renouvellement de la convention de gestion des micro-crèches intercommunales entre la CCGP et le CCAS de Pontarlier au titre de l'année 2026 et autorisent Madame la Vice-Présidente à signer la convention et à l'exécuter.

#### **11 – DÉCISIONS PRISES / QUESTIONS RÉPONSES**

Les décisions prises depuis le dernier Conseil d'Administration n'appellent aucun commentaire de la part des administrateurs.

Enfin, Monsieur le Président et Madame la Vice-Présidente remercient les membre administrateurs de leur participation active et leur donne rendez-vous lors de deux prochains Conseil d'administration prévus en février 2026 qui porteront sur le Débat d'Orientation Budgétaire et le vote du budget primitif de 2026. Afin de tenir informer les membres administrateurs, Monsieur le Président annonce le rétablissement des process informatiques du Centre Hospitalier Intercommunales de Haute-Comté prévu entre mars et fin 2026.

Monsieur le Président souhaite aux membres administrateurs d'agréables fêtes de fin d'années et leurs donne rendez-vous en 2026.

En fin de séance, Monsieur LECLERC informe Monsieur le Président en fin de séance de sa démission du poste d'administrateur représentant de la Croix-Rouge.

La séance est levée à 18h46.

Pontarlier le 23 janvier 2026

Secrétaire de séance

Aurore FOREST



Pour extrait conforme,  
Pour le Président et par délégation  
La Vice-Présidente,

Bénédicte HERARD

